PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
GRUNEWALD.
715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE

NO 4728, RUE COLISÉE,
ENTRE
VALENCE ET BORDEAUX.

DANS L'AFFAIRE DE MME MATHILDA MORRIS OU MORRISSON.

No 58,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334, rue Carondelet—Le JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840, rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 mars 1899, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine) Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No 12 et mesurant 25 pieds 6 pouces de face sur ladite rue Coliseum (anciennement Plaquemine) par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage, ayant trois chambres de chaque côté.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.
12 mars—12 13 19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu en Entier

— DE LA

Grocerie et de la Barre Bien Achalandée,

No. 4838 Rue Laurel, à l'encoignure Lyon,

Consistant en un bel assortiment d'Epiceries fraiches, de Vins et de Liqueurs de choix, Table de "Pigeon Hole", Cheval et Wagon, Jolies installations de Barre, Comptes ouverts et un Splendide assortiment de Meubles de Maison.

Dans l'affaire de la succession de Marie Landry Muller. No 58,403 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—le MERCREDI, 22 mars 1899, à 10 heures A. M., au magasin et à la résidence, No 4838 rue Laurel, encoignure Lyon, dans le Sixième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques tous les effets mobiliers de la succession ci dessus mentionnée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. E. Blackmar, avocat du plaignant.
12 mars—12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Jolit Cottage Simple

No 1016 rue Marengo, près Camp.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary Connors.

No 58,478—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 février février 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District. Division B, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Deux certains lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 264, borné par les rues Marengo, Milan, Chestnut et Camp, désignés comme lots Nos 20 et 21, sur un plan lithographique dans l'étude de A. Mazureau, les deux dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Marengo, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 5 chambres, galeries devant et sur le côté, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acheteur.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, seront vendus le même jour, à 2 heures P. M., au local 1016 rue Marengo, près Camp.

Conditions—comptant sur les lieux.
5 mars—5 6 12 19 26—avril 2 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank M. Metreand et als vs Adrienne Metreand, une mineure.

No 58,012—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH— J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1899 et signé le 20 février 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan fait par J. A. Peujo, en date du 6 février 1837 et déposé dans les archives de Jules Mossy, notaire, sous le No 21 de son livre de plans; lesdits lots se touchent et sont bornés par les rues Harmony, St-André, St-David et Pleasant et mesurent 25 pieds de face sur la rue Harmony par les profondeurs suivantes: Lot No 5 98' 11" sur la ligne le séparant du lot No 4 et 96' 11" sur la ligne le séparant du lot No 6 mesure 121' 11" sur la ligne du lot No 5 et 119' 6" sur la ligne du lot No 7 et finalement Lot No 7 mesure 119' 3" sur la ligne le séparant du lot No 6 et 118' 3" sur la ligne le séparant du lot No 8.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Voyez le plan à la Bourse.

Actes de vente passés pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaefflin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant a l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur où porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.
12 mars- 12 19 26—avril 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterboller, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau 732 rue Commune — MARDI 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterboller, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N. Remparts.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désignés par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Du Sixième District,

Connue comme (Barinque's Nursery)

Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.

Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville consistant en la moitié de l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270,] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit ilet et étant composé du tout, les lots originaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre, de l'ilet No 26 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, deposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Hedin, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Barenque, pendant la communauté qui existait entre lui et sadite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al, par acte passé par devant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transferts de cette ville, dans le livre 110, folio 46

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur, 806, rue Perdido.
K. V. RICHARD, avocat.
23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 548, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexé à un acte pardevant J. J Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Terman, Esq., notaire.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.—No 56,175.

J. Arthur Letten et als. vs Sidney Braud et als.

MARDI 4 avril 1899, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen —Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée J. Arthur Letten et als, vs Sidney Braud et als., docket No 56,175, le dit ordre étant à moi adressé, rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, je procéderai de vendre à midi, à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Bagatelle [ou Bourbon] et Morales [ou Marais], dans l'ilet borné par les rues Touro et St-Claude et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bagatelle [ou Bourbon] sur 90 pieds de profondeur et façade sur la rue Morales [ou Marais] faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 255 de l'ilet 30, d'après le plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Louis T. Claire, notaire. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, cuisine et cabinet, une chambre en haut, de chaque côté et loué à raison de $10 par mois chaque côté. Connu comme les Nos 1841 et 1843 Bourbon, encoignure Marais.

2° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Mire, désigné par le No 11 sur un devis annexé à un acte du 1er juillet 1845, pardevant A. Doriocourt, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 130 pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2317 rue Ursulines et consistant en un cottage simple en bois, contenant deux chambres et cuisine, hangars et grande cour: loué à raison de $8 par mois.

3° Un lot de terre, désigné par le No 13 de l'ilet K, borné par les rues Derbigny, Roman, Dumaine et St-Philippe, sur un plan de J. Rothaas, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations, portant le No municipal 918 rue Roman, et consistant en un cottage double en bois contenant balcon sur la façade, deux chambres et cuisine de chaque côté, cabinet. Loué à raison de $10 par mois.

4° Un lot de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants (ou St Claude), Mystérieuse (ou Colombus), Histoire (ou Kerlerec) et Amour (ou Nord Remparts), désigné par le No 3 sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 25 octobre 1852, déposé en l'étude de P. E Laresche, notaire, sous le No 20 de son livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants (ou St Claude) sur environ 93 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et environ 93 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant le No municipal 1446 rue St Claude, et consistant en un cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, et grande cour. Loué à raison de $8 par mois.

5° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Constance, Chemin Félicité, Magasins et Richard, et mesurant plus ou moins 46 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière de 86 pieds sur une ligne et 91 pieds 4 pouces sur la rue Constance, et 32 pieds sur la ligne du fond; ledit lot étant marqué No 3, sur un devis dudit lot et autres dressé par A. d'Hémécourt, annexé à un acte de vente de Bernard Ferrand à Eugénie Posthel, épouse de René Posthel, pardevant Jules Mossy, notaire, le 8 avril 1833. Les améliorations portant les Nos municipaux 1003 rue Félicité et 1623, 1627, 1629, 1631 et 1633 rue Constance, et consistent en une rangée de cottages en bois, la maison de l'encoignure contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et les autres maisons contenant deux chambres et cuisine de chaque côté. Les trois maisons se louent pour $8 par mois de chaque côté.

6° Un lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et Galvez, d'après le plan de Giroux et Castaing, du 6 juin 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos municipaux 2125 et 2127 rue Dumaine, et consistant en un cottage double en bois, contenant double salons, chambre à coucher, cuisine, cabinet, une chambre en haut et chambre au-dessus de la cuisine de chaque côté, et loué à raison de $11 par mois chaque côté.

7° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Clara (autrefois St-Magdaleu), Magnolia (autrefois St-Marc), Gravier et Perdido, désigné par le No 21, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, daté le 23 janvier 1869, annexé à un acte de vente par A. W. Taylor à la veuve J. Lambert, du 13 février 1869, pardevant W. J. Castell, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Gravier, 76 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Magnolia, 83 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 22 e 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant les Nos municipaux 1648 et 1650 rue Gravier, et consistant en un cottage double en bois, contenant deux chambres cuisine et cabinet de chaque côté. Loué à raison de $9 par mois de chaque côté.

8° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Remparts et St-Claude, formant l'encoignure des rues Ursulines et St-Claude, désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Surgi et Persac, daté le 20 juin 1859 et déposé en l'étude de O. Drouet, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine d'après ledit plan 44 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude sur 62 pieds 3 et 6|8 pouces de profondeur et façade à la rue Ursulines, 32 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne qui la sépare du lot No 4, de là s'étendant 22 pieds et s'élargissant sur une nouvelle profondeur de 31 pieds 9 et 6,8 pouces, et dans le fond mesurant 44 pieds 1 pouce en largeur sur une première ligne, de là s'élargissant 2 pieds et s'étendant sur une nouvelle ligne 22 pieds 7 pouces. Les améliorations portant les Nos municipaux 1040 1042 rue St-Claude et consistant en un cottage double en bois, contenant quatre chambres dépendances et hangar au rez-de-chaussée et deux chambres et galerie au premier; aussi, cuisine en brique et chambre à charbon. Loué à raison de $20 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication

Actes de ventes pardevant U. Marinoni, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
Les plans à la Bourse.
28 fév—28—mars 1 7 14 21 22 28 29—av 3 4

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour briquetée, citernes, etc. [le "Brake" et le "Beader" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de là une autre profondeur de vingt-deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'ilet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être tenues assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente, timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.
1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

Wm. P. Curtis.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de George D. Kimble.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 39, lequel est borné par les rues Ste Marie, Félicité, St Thomas et Rousseau, laquelle dite portion de terre mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre dixièmes de face à la rue Ste Marie par soixante trois pieds et un demi pouce de profondeur sur la ligne du côté le plus près à la rue St. Thomas et vingt-cinq pieds huit pouces et trois quarts pouces de largeur dans le fond, et soixante-trois pieds sur la ligne de côté le plus près et vers la rue Rousseau.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra déposer dix pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

W. C. H. Robinson.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 57,930.

Succession de James S. Richardson,

Jeudi, 6 Avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, Dossier No 57,930. in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxieme, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.
4 mars—4 5 9 10 23 30—avril 3 4 5 6

VENTES A L'ENCAN.

A. A. Lesseps.

A L'ENCAN

—SANS RÉSERVE NI LIMITE—
JEUDI, 23 MARS, 1899.
A 11 heures A. M.
No 2523, RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES ROCHEBLAVE ET DORGENOIS
Le dépôt de lait CHALMETTE.
Bonnes Vaches, Bons Chevaux, Wagons. Installation Complète.
La clientèle au plus grand acheteur.
CONDITIONS A LA VENTE.
A. A. LESSEPS, encanteur.
21 mars—21 22 23

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs Provident Investment & Redemption Co Ltd et als.

Bureau fermé à coulisses, Grilles de Bureau. Tables, Chaises à bascule, Chaises de bureau, Tabourets. Perforateur de chèques et ustensiles généraux pour bureau.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur — bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 5 avril 1899, à onze heures A. M sur les lieux, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté et signé le 17 février 1899, les ameublements et installations de bureau ci-dessus décrits en partie, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
19 mars—19 20 22 26—avril 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 901 HOPITAL,
Coin Dauphine.
No 1226 DAUPHINE,
Entre Quartier et Hôpital.
Nos 1012 et 1014 DAUPHINE
Entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de E. J. Soniat.

No 56,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B". dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La résidence à deux étages en briques avec mansardes, 901 rue Hôpital, encoignure Dauphine, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, contenant vestibule, 7 chambres, chambre à bain, vastes vérandas de face et sur le côté, galerie dans le fond et 3 chambres dans la mansarde, les chambres principales tapissées, gaz, hydrant, citerne, cour pavée. Les candélabres pour gaz sont inclus dans la vente. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital est désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 21 mars 1857, et annexé à un acte passé pardevant A. Bondousquie, notaire en la Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1857, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 1 pouce de face à la rue Hôpital sur 87 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine.

2° Le joli cottage simple en bois (façade en briques) couvert en ardoises 1226 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Quartier contenant vestibule, 5 chambres, cuisine, cour de côté et allée, 2 citernes, gaz, etc; le lot de terre commence à une distance de 91 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Quartier et mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 65 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles comme ledit lot paraît sur un devis de A. de Armas, daté le 14 mars 1883, annexé à un acte de E Barry daté le 12 mai 1883, et sur un autre devis de J. A. d'Hémécourt, daté le 24 novembre 1871.

3° Le cottage double en briques à un étage et mansarde, Nos 1012 et 1014 rue Dauphine, entre les rues Ursulines et St Philippe, ilet rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 77, contenant de chaque côté 3 chambres et vestibule pour escalier; sur le fond du lot est une cuisine en briques à deux étages avec 2 chambres de chaque côté; cour pavée, hydrant, etc. Le lot de terre mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, [faisant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes mesure américaine.]

Toutes ces propriétés sont bien situées et prouveront qu'elles sont d'un placement payant.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit représenté par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec la clause de non aliénation et cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication des taxes de 1899, d'accepter les polices d'assurance existantes et de rembourser la portion non expirée de la prime et de transférer le police aux porteurs des billets, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers que du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les timbres de revenu intérieur des Etats Unis.

CHAS. F. CLAIBORNE, avocat.
25 fév—25 26 28—mars 7 14 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Tillie Loeb, épouse d'Abraham Yarutzky.

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étage No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Terpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp sujet à bail là-dessus

Conditions—Un tiers comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

Marshall J. Smith, Julian D. Payne. F. Moreno, W. J. Ferguson.
MARSHALL J. SMITH & CO
Agents d'Assurance en Général.
No 309 RUE BARONNE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
5 mars—1mois

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement.

JOLI COTTAGE SEUL

1305 rue St Claude près de la rue Esplanade.

Succession de Amélie Elizabeth Pelanne, épouse de P. Cougot.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Amélie E lizabeth Pelanne, épouse de P. Cougot, Dossier No 42,148 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Quartier, Tremé et Esplanade, mesurant 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Claude. 23 pieds 2 pouces sur la ligne du fond par une profondeur de 96 pieds et 4 pouces d'après un devis de Louis H. Pilié en date du 18 août 1882.

Les améliorations consistent en une jolie résidence (cottage seul) désignée par le No municipal 1305 rue St Claude, et confortablement subdivisée en un vestibule, 6 appartements spacieux et cabinet, hangar au fond, citerne, etc., adjoignant l'élégante résidence de "Trisconi", près de toutes les commodités et d'un voisinage choisi

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par liens et hypothèque du vendeur et portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir la clause d'honoraires d'avocats, le pacte de non alienendo, la clause d'assurance, le désistement des estimations et la confirmation du jugement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1899, acte de vente comprenant les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant G. Legardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.
11 mars—11 14 21 28—avl 4 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

No 822 et 824 rue Poland.

Succession de John Wohlfart.

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 28 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 20 février 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Wohlfart, dossier No 58,339 de ladite cour, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No 5 et partie du lot No 4, sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer, daté le 16 mai 1865, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poland, Dauphine, Lesseps et Bourgogne et mesurant 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Poland sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double connu par les numéros municipaux 822 et 824 rue Poland, bien subdivisé, hangar dans le fond, et allée pour voiture sur le côté: bon emplacement, près du dépôt du chemin de fer et près de tous les agréments.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Wright, notaire, un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.
25 fev—25 28—mars 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Sixième District
Deux Lots à Bâtir Choisis à l'encoignure des rues Pitt et Arabella.
Succession de Louis Lethique Jr.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul Encanteur. Bureau No 727 rue Commune—le MARDI, 11 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 1899 mars dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louis Lethique Jr. No 58,254 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 52 borné par l'avenue Nashville et les rues Arabella, Pitt et Jeannett (maintenant Garfield) mesurant 60 pieds de face à la rue Pitt sur, 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Pitt et Arabella. Cette location est magnifique pour des affaires de détail ou pour site de résidence, à proximité des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant Acte de vente, comprenant les timbres de revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant G. Legardeur Jr. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
11 mars—11 14 21 28—avril 4 9 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Louis Lederbach vs Mme Louise D. Cassard et son mari Etienne A. Cassard.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 38,622—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins le LUNDI 27 mars 1899, à 11 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

49 chaises

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—comptant sur les lieux.
ED P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
16 mars—16 22 27

James Mahoney vs Thomas Finnegan.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 38,648. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon, W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le LUNDI, 27 mars 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de Première Cour de Cité
16 mars—16 22 27

H. J. Bruning vs Nicholas Henecke.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour No 320, rue Carondelet, dans le 1er District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1899, à midi précis, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Salcedo et Gayoso les dits lots mesurant 31' 5" et 7''' face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102' 3" et 4''' et est désigné comme lot No 15 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, notaire, comme plan No 79.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY.
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
17 mars—17 24 31—avril 7 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

Propriété de Choix dans le Quatrième District.

Attrayant Cottage Double,

Encoignure des rues St-Thomas et Neuvième.

Double Maison en Bois, à Deux Etages,

Nos 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas.

Mme Margaret Paul Bernard et als vs Jacob Paul et als.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,- Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 janvier 1899, et signé le 25 janvier 1899, et d'un ordre daté le 27 février 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", dans l'affaire et pour le compte de Mme Margaret Paul Bernard et als versus Jacob Paul et als, Dossier No 57,953 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas [ou Fulton], Neuvième, Harmony et Chippewa, désignés comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ancien notaire le 29 décembre 1851, mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue St. Thomas, par 110 pieds de profondeur. Lot No 1 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Neuvième. Lot No 2 mesure 29 pieds de large dans le fond. Les améliorations consistent en un grand et spacieux cottage résidence double, avec dépendances à deux étages dans le fond, connus comme numéros 3137 et 3139 rue St. Thomas, encoignure Neuvième. Le tout confortable, bien subdivisé et désirable comme demeure ou comme placement

2° Un certain lot (ou portion) de terre, situé dans le 4e District de cette ville, désigné comme lot 12, dans l'ilet No 7, borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Fulton ou St-Thomas Septieme et Huitième, sur le plan original du Faubourg Livaudais, par B. Buisson, le 5 mars 1832 et mesurant en mesure américaine, 51 pieds 1 pouce de face sur la rue Tchoupitoulas, par 124 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne vers le lot 11, et 114 pieds 1 pouce sur une ligne vers le lot 13, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en bois, double et à deux étages, avec chemin de voiture sur le côté, connue par les numéros municipaux 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas Cette propriété est une bonne source de revenus, habitable comme résidence et appropriée aux affaires, sur une rue passante et à proximité de toutes les commodités, et adjoignant au F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour 1898 et l'année courante au-dessus du prix d'adjudication Actes de vente comprenant les timbres de revenue des Etats Unis aux frais des acquéreurs pardevant H. Garland Dupré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
2 mars—2 7 14 21 28—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix

A ALGER.

Cottage avec un demi-ilet.

Une chance pour jardinier ou laitier.

Succession d'Edward E. Woniger et femme.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 10 février 1899, in re et pour le compte de la succession d'Edward E. Woniger, et femme, dossier No 57,649 de la dite cour il sera vendu à l'enchère publique—

Cette moitié d'ilet de terre dans le cinquième district de cette ville, connu comme ilet 275 borné par les rues Lawrence, Tèche ou Monroe, Nunez ou Franklin et Briengier et mesurant 300 pieds de face à la rue Lawrence sur 150 pieds de profondeur et de façade à la rue Monroe et 150 pieds de profondeur et façade à la rue Nunez ou Franklin. Cette splendide portion de terre est d'une élévation exceptionelle, bien desséchée et avantageusement située pour jardinier ou laitier, et est améliorée par un joli cottage double avec bâtisse pour cuisine dans le fond, citerne, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, pour billet de l'acquéreur, daté le jour de l'adjudication, payable en un an après la date, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Les bâtisses devant être assurées et les polices transférées au vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix d'achat.

Acte de vente et timbres du revenu des E. U., aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.
25 fev—25 28—mars 7 14 21 28.

Jas A. Brennan.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR.

Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Devant être vendus séparément ou ensemble pour faciliter les acheteurs.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et als.

No 48,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896 et signé le 5 mars 1896, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois lots de terre dans l'ilet —, bornés par les rues Poeyfarré, Foucher (maintenant Constance), Deplantier (maintenant Calliope) et Magasins, Nos 8, 9 et 10 sur un plan dans les registres de O. De Armas, notaire, le 30 novembre 1858, comme plan et succession de David Stile et femme; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Huit et neuf, chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Poeyfarre sur quatre-vingt dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarre et Foucher (Constance). Lot No 10 a quarante pieds de face à la rue Constance sur cent vingt-huit pieds dix pouces de profondeur.

Conditions Comptant—L'acquéreur ou acquéreurs devant assumer les taxes de 1899 en sus et au dessus du prix d'adjudication; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 fev —25 26—mars 12 19 26 27 28